

Précisions sur les budgets de fonctionnement de l'école

Etant absence lors du conseil d'école du 9 mars 2023, je n'ai pas pu apporter de précisions sur le montant des budgets.

Je souhaite donner les montants attribués à l'école pour son fonctionnement, c'est-à-dire pour l'achat des fournitures, manuels, ressources, consommables destinés à l'enseignement .

- Jusqu'en 2022, nous disposions de 18872 euros pour les classes maternelles et élémentaires et 1400 pour le RASED.
- Au conseil d'école du 22 février 2022, Monsieur Crétot a annoncé une augmentation du budget qui est passé à 19580 euros pour les classes et 1400 euros pour le RASED, soit une augmentation de 708 euros, sommes indiquées dans le procès-verbal de 2022.

Pour la rentrée prochaine, nous ne disposons pas encore des budgets de fonctionnement et des budgets informatiques attribués à l'école.

Mme Béatrice Bertrand

Directrice